

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26-01-2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-SIX du mois de JANVIER, à DIX-NEUF heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de SAMATAN, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEBVRE, Maire de Samatan.

Date de convocation du conseil et affichage : 19/01/2026	Conseillers municipaux : 19
Date d'affichage de la liste des délibérations : 02/02/2026	Conseillers municipaux en exercice : 19
	Présents : 14
	Votants : 14

*** Présents :**

Mesdames Eliette CHAUCHE, Huguette DUPIRE, Flavie FORTIN, Marlène GREBIL, Josette ROUDIE et Carole DAIGNAN.

Messieurs Erick CONSTENSOU, Hervé LEFEBVRE, Pierre LONG, Christian MAGNOUAC, Serge SASSIER, Christophe VASSEUR, Didier VILLATE et Stéphane LAVERAN.

*** Excusés ayant donné procuration :**

Didier VILLEMUR a donné pouvoir à Marlène GREBIL.

*** Absents :** Madame Amélie BENEDET, Monsieur Valentin LACAZE, Madame Catherine LAURENS, Monsieur Emmanuel PUJOL et Monsieur Didier VILLEMUR.

*** Secrétaire de séance :** Marlène GREBIL.

Numéro	Vote	Intitulé & Contenu
2026JAN26_03	Adoptée	<u>1. DOMAINE – Promesse de vente des parcelles AR 111, AR 114 et AR 132 au profit de la SCI LE BOIS DE LA TOUR :</u> Le Conseil a validé le principe de la vente des parcelles suivantes : AR 111, AR 114 et AR 132.
2026JAN26_04	Adoptée	<u>2. DOMAINE – Adoption de la convention relative l'utilisation du terrain de padel entre la mairie et le Tennis Club de la Save :</u> Le Conseil a approuvé la convention de mise à disposition, à titre gratuit, des deux terrains de padel, du tennis et du club-house au profit du Tennis Club de la Save.
2026JAN26_05	Adoptée	<u>3. DOMAINE – Mise à disposition de la guinguette communale – Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt :</u> Le Conseil a autorisé le maire à lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des opérateurs économiques en vue de la mise à disposition de la guinguette, moyennant une redevance annuelle de 500 €, pour l'exercice d'une activité économique et commerciale.
2026JAN26_06	Adoptée	<u>4. DOMAINE – Reprise de la voirie du lotissement « Le Midi de Campan » dans le domaine communal :</u> Le Conseil a décidé la reprise des équipements collectifs du lotissement dans son domaine public et la prise en charge de leur entretien.

Numéro	Vote	Intitulé & Contenu															
2026JAN26_07	Adoptée	<u>5. FINANCE – Instauration d’un loyer pour les logements communaux suivants : 1 rue du Pradel et 2 rue du Pradel (appartement C) :</u> Le Conseil a décidé la fixation de loyers pour ces logements communaux occupés par des réfugiés ukrainiens.															
2026JAN26_08	Adoptées	<u>6. FINANCE – Octroi d’un fonds de concours relatif à l’étude hydraulique de la zone d’activité de Latour :</u> Le Conseil a autorisé l’octroi d’un fonds de concours correspondant à 2 500 € du coût de l’étude et a autorisé le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.															
2026JAN26_09	Adoptée	<u>9. BUDGET – Autorisations d’engagement d’investissement avant le vote du budget 2026 :</u> Le Conseil a validé l’autorisation d’engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d’investissement, comme suit : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Chap.</th><th>Rappel BP 2025</th><th>Engagement possible avant vote BP 2026 (1/4 du BP 2025)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>20</td><td>116 396.00 €</td><td>29 099.00 €</td></tr> <tr> <td>204</td><td>507.00 €</td><td>126.75 €</td></tr> <tr> <td>21</td><td>1 142 410.00 €</td><td>285 602.50 €</td></tr> <tr> <td>23</td><td>0 €</td><td>0 €</td></tr> </tbody> </table>	Chap.	Rappel BP 2025	Engagement possible avant vote BP 2026 (1/4 du BP 2025)	20	116 396.00 €	29 099.00 €	204	507.00 €	126.75 €	21	1 142 410.00 €	285 602.50 €	23	0 €	0 €
Chap.	Rappel BP 2025	Engagement possible avant vote BP 2026 (1/4 du BP 2025)															
20	116 396.00 €	29 099.00 €															
204	507.00 €	126.75 €															
21	1 142 410.00 €	285 602.50 €															
23	0 €	0 €															
2026JAN26_10	Adoptée	<u>10. MARCHE PUBLIC - Attribution du marché relatif à l’élaboration du schéma pluvial :</u> Le Conseil a attribué à l’entreprise SCE & PARERA, l’entreprise la mieux-disante, la réalisation de l’étude pluviale.															
2026JAN26_11	Adoptée	<u>11. RH – Modification du tableau des emplois : création de poste :</u> Le Conseil a décidé la création du poste de directeur général adjoint (DGA).															
2026JAN26_12	Adoptée	<u>12. RH – Modification du RIFSEEP :</u> Le Conseil a décidé d’approuver la modification du RIFSEEP, prenant en compte l’ajout de la notation pour le poste de directeur général des services créé récemment.															

Affiché à Samatan le 02 février 2026
Jusqu’au 02 avril 2026